

PSE1 ou Recyclage annuel

Premiers Secours en Equipe de niveau 1



o Le diplôme

Le rôle du secouriste est :

* lorsqu'il agit seul :

- assurer la sécurité individuelle et collective,
- examiner la victime,
- alerter les secours appropriés,
- réaliser les gestes de secours nécessaires et possibles,
- surveiller la ou les victimes dans l'attente des secours ;

* lorsqu'il agit en équipe et avec du matériel :

- D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
- De réaliser les gestes de premiers secours face à une personne
- D'assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Ce diplôme est un prérequis à l'entrée en formation de certaines formations relevant de la Jeunesse et des Sports, notamment le BP JEPS AAN.

Il est soumis à une obligation de recyclage annuel (voir infos pratiques au verso).



o Contenu et déroulement

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

Durée de la formation initiale : 42 heures

Durée de la formation continue : 6 heures

INFORMATIONS PRATIQUES

o Modalités d'inscription

Envoyer un mail à l'adresse suivante :

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Y préciser :

- Nom et prénom
- Dates et lieu de naissance
- Numéro de téléphone
- Numéro du diplôme initial (si vous optez pour la formation continue)

Un dossier d'inscription vous sera transmis en réponse, qu'il faudra nous envoyer à l'adresse ci-après:

CREPS Hauts-de-France
Département des Formations
11 rue de l'Yser
BP 49 - 59139 WATTIGNIES Cedex



o Conditions d'accès a la formation

PSE1

Etre âgé de 16 ans minimum.

Recyclage du PSE1

Etre titulaire de la formation initiale PSE1.



o Recyclage annuel



o Coût de la formation

Tarif du PSE1

260 euros

Tarif de Recyclage du PSE1

48 euros

Tarif de groupe

450 euros pour 10 personnes

(Possibilité de conventionnement pour les collectivités, associations, ligues...)

o Contacts

Renseignements administratifs

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Renseignements pédagogiques

elodie.lesaffre@creps-wattignies.sports.gouv.fr



LE PROJET « DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE » EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE, L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE AVEC LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN.

